

## Concours et examens professionnels académiques 2014

Ce document concerne les concours internes, externes et examens professionnels académiques d'Adjoints administratifs et de SAENES session 2014 pour lesquels les inscriptions vont avoir lieu. Concernant les concours réservés et examens professionnalisés, les dates d'inscription sont identiques. En revanche, les dates et modalités d'organisation sont propres à chaque académie, comme les recrutements sans concours.

### Budget 2014 : rien à l'horizon pour les administratifs !

Alors que notre ministère est dit prioritaire et que le ministre annonce la création de 60 000 postes, force est de constater que les personnels administratifs semblent totalement oubliés cette année.

Alors que les besoins sont plus que présents, Alors que les services fonctionnent à flux tendu, alors que les suppressions de postes ont lourdement impacté les personnels, transférant sur les uns, les charges des autres, **il n'y a aucune création de postes offerts aux recrutements pour la session 2014 !**

Pourtant ce sont près de 6 000 postes d'administratifs qui ont été supprimés ces dernières années !

Pourtant les redéploiements continuent, avec son cortège de fusions, de transferts, de mesures de cartes scolaires !

Pourtant les concours et examens professionnels sont aujourd'hui pour l'ensemble des collègues, et au-delà de la simple promotion de carrière, le seul et unique moyen de gagner en rémunération !

Le gel du point d'indice, une hausse des cotisations et de la TVA, les salaires diminuent !

### Le SPASEEN-FO :

- exige l'ouverture de tous les concours internes !
- exige l'augmentation significative des postes offerts aux concours et des possibilités de promotion par listes d'aptitude !
- revendique l'accès aux grades supérieurs dès qu'on remplit les conditions statutaires,
- exige la titularisation de tous les agents contractuels !
- exige la revalorisation du point d'indice !

### Accès au corps des Adjoints

**FO** dénonce le recrutement sans concours : c'est en effet un recrutement dans le grade le plus bas du corps des Adjoints administratifs et il n'est en rien réservé à des personnels contractuels ayant une ancienneté de service.

De plus, il est souvent mis en place au détriment du concours interne d'Adjoint administratif de 1ère classe.

### Interministérialité

Après la mise en place du CIGeM, les concours interministériels sont **une attaque directe contre les statuts particuliers de corps et correspond à la volonté de démanteler toutes les administrations de l'État, leurs administrations centrales et leurs services extérieurs.**

### RAEP

La RAEP, reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle, prend une place prépondérante dans les épreuves de recrutement ou d'avancement. **Ce dossier doit être extrêmement bien préparé.**

Pour le SPASEEN-FO, ce mode de recrutement est inadmissible et contraire aux intérêts des collègues. Il est attendu du candidat, pour accéder au corps auquel il concourt, qu'il exerce déjà les missions de ce corps et qu'il en possède déjà les compétences et techniques particulières. C'est un vrai recrutement au profil !

**La RAEP, loin de privilégier l'acquis de la vie professionnelle, ne fait qu'entériner les déqualifications de postes qu'ont entraînées les suppressions de postes des années précédentes.**

### Concours réservés

Les collègues contractuels, suite à la loi de mars 2012 et s'ils remplissent les conditions restrictives, sont aussi concernés par les concours réservés et examens professionnalisés qui restent contingentés par un nombre de postes. Cela signifie qu'il y a donc bien des éligibles, mais peu d'élus (Cf 4 pages spécial concours réservés).

La loi Sauvadet n'a en rien réglé le problème des collègues contractuels, excluant de son champ d'application des centaines d'entre eux qui ne remplissaient pas les conditions parfois pour quelques jours manquant.

En aucun cas la loi de mars 2012 ne peut être entendue ou perçue comme un véritable plan de titularisation.

**Les dates d'organisation de ces recrutements spécifiques sont propres à chaque académie.**

**Les inscriptions ont lieu du jeudi 23 janvier au jeudi 13 février 2014**

**sur le site : <http://www.education.gouv.fr/siac3>**

**Ci-dessous une liste des concours et examens pro potentiellement ouverts. Les sites des académies indiquent ceux ouverts dans leur académie ainsi que les dates des épreuves orales.**

Concernant les concours réservés et examens professionnalisés, les dates d'inscription sont identiques.

En revanche, les dates et modalités d'organisation sont propres à chaque académie. Veuillez-vous référer au Spécial Concours réservés Contractuels Administratifs.

### Accès à la catégorie C

Mode d'accès	Condition de diplôme	Ancienneté	Conditions spécifiques	Nature des épreuves écrites	Natures des épreuves orales	Date nationale des écrits
Recrutement sans concours – Accès au grade d'Adjoint de 2 <sup>e</sup> classe	Aucune	Aucune	Aucune	Sélection sur dossier	Entretien avec le jury / Date académique	Aucun
Concours externe d'accès au grade d'Adjoint de 1 <sup>e</sup> classe	Aucune	Aucune	Aucune	Explication de textes et courts exercices de grammaire et de mathématiques	Entretien avec le jury et pratique sur Excel et Word	Mercredi 19 mars 2014
Concours interne d'accès au grade d'Adjoint de 1 <sup>e</sup> classe	Aucune	1 an de service public effectif	Etre en poste à la date des épreuves écrites	Lettre administrative	Entretien avec le jury et pratique sur Excel et Word	Mercredi 19 mars 2014

### Accès à la catégorie B

Mode d'accès	Condition de diplôme	Ancienneté	Conditions spécifiques	Nature des épreuves écrites	Natures des épreuves orales	Date nationale des écrits
Concours externe d'accès au grade de SAENES classe Normale	Baccalauréat ou diplôme équivalent	Aucune	Aucune	Cas pratique et Questions à réponses courtes	Entretien avec le jury à partir d'un texte court	Vendredi 28 mars 2014
Concours interne d'accès au grade de SAENES classe Normale	Aucune	4 ans d'ancienneté de service effectifs au 01/01/2014	Etre en poste à la date des épreuves écrites	Cas pratique	Dossier RAEP et entretien avec le jury	Vendredi 28 mars 2014
Concours externe d'accès au grade de SAENES classe Supérieure	Bac+2	Aucune	Aucune	Cas pratique et Questions à réponses courtes suivant l'option	Entretien avec le jury à partir d'un texte court	Vendredi 28 mars 2014
Concours interne d'accès au grade de SAENES classe Supérieure	Aucune	4 ans d'ancienneté de services effectifs	Etre en poste à la date des épreuves écrites	Cas pratique	Dossier RAEP et entretien avec le jury	Vendredi 28 mars 2014
Examen professionnel d'accès au grade de SAENES classe Supérieure dit d'avancement	Aucune	Etre au minimum au 4 <sup>e</sup> échelon de SAENES classe Normale depuis 1 an	3 ans d'ancienneté de services effectifs de catégorie B	Note ou lettre administrative	Dossier RAEP et entretien avec le jury	Mardi 1 <sup>er</sup> avril 2014
Examen professionnel d'accès au grade de SAENES classe Exceptionnelle	Aucune	Etre au minimum au 5 <sup>e</sup> échelon de SAENES de classe Supérieure depuis 2 ans	3 ans d'ancienneté dans le corps de catégorie B	Dossier RAEP (depuis l'an passé, l'épreuve écrite d'admissibilité est remplacée par un dossier RAEP)	Dossier RAEP et entretien avec le jury	<b>Pas d'épreuve écrite</b>